



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Marieville adoptera, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le mardi 16 décembre 2014, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil située au 682 de la rue Saint-Charles à Marieville, les prévisions budgétaires 2015 et le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de la Ville de Marieville.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Marieville, le vingt-sept novembre deux mille quatorze (27 novembre 2014).

La greffière adjointe,

Mélanie Calgaro, notaire

Avis public 14-43